

L'accueil temporaire : philosophie d'action et pratiques associées

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Professionnels en charge de l'accompagnement des usagers

Durée

3 jours

Organisme de formation

ASKORIA

Date limite d'inscription

31/12/2018

Lieux & dates

Groupe 1

Nantes

Les 25 & 26 mars 2019

+ Le 25 avril 2019

Groupe 2

Angers

Les 23 & 24 mai 2019

+ Le 13 juin 2019

Groupe 3

Laval

Les 12 & 13 sep. 2019

+ Le 30 septembre 2019

Groupe 4

La Roche sur Yon

Les 26 & 27 sep. 2019

+ Le 15 octobre 2019

Groupe 5

Le Mans

Les 18 & 19 nov. 2019

+ Le 10 décembre 2019

Contexte

L'accueil temporaire, défini par le décret du 17 mars 2004, reste un dispositif récent, sa philosophie s'inscrit dans les valeurs fondamentales développées depuis la Loi 2002, du respect de la personne et du respect de son choix de vie, et dans une volonté de rompre la logique de l'adaptation de l'utilisateur au fonctionnement de l'organisation ; pour une logique de l'adaptation de la réponse aux besoins de la personne accueillie prévaut.

L'accueil temporaire entraîne une diversification de l'offre médico-sociale des établissements, et modifie le paysage d'exercice des métiers, du geste professionnel qui se déploie dans la durée et dans un cadre fortement institutionnalisé.

En effet, l'accompagnement des personnes en Accueil Temporaire oblige une adaptation des pratiques professionnelles, car la personne accueillie temporairement a vocation à retourner à son domicile ou son lieu d'accueil habituel, l'Accueil Temporaire est une courte période dans son parcours de vie.

Il nécessite ainsi adaptabilité, réactivité dans la prise de décision et souplesse dans le fonctionnement de la structure. Tourné vers le soutien aux proches aidants, les professionnels doivent prendre en compte la souffrance voire détresse des proches.

Ainsi, l'Accueil Temporaire exige, plus encore que les autres modes d'accompagnement en établissement, la construction d'une réponse à une demande singulière de la personne concernée, ainsi qu'à celle de ses proches. Il s'agit d'entendre et reconnaître la personne dans sa dignité, sa citoyenneté, ses choix de vie, en créant un lien de confiance mutuelle, avec elle et avec ses proches aidants, garantie de l'expression du choix de vie.

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera en capacité :

- ☞ De situer sa mission d'accompagnement éducatif, social, médico-social ou de soins, dans le « sur-mesure » lié au motif de l'AT propre à chaque personne concernée ;
- ☞ De se décaler de ses pratiques professionnelles inscrites dans l'accompagnement au long cours ;
- ☞ D'inscrire son accompagnement en fonction des étapes de l'AT : de l'accueil au départ ;
- ☞ D'engager une relation d'aide et de confiance avec les Aidants ;
- ☞ De situer son action dans un réseau d'acteurs, spécifique à chaque personne.

Prérequis

- ☞ Etre en fonction dans une structure proposant ou souhaitant développer un ACCUEIL TEMPORAIRE ;

- ⇒ S'engager volontairement dans la démarche de formation.

Contenu

L'Accueil Temporaire : un mode d'accompagnement alternatif :

- ⇒ Qu'est-ce qu'un Accueil Temporaire ?
- ⇒ Pourquoi développer l'accueil temporaire ?
- ⇒ A partir d'une situation proposée par le formateur, les stagiaires repèrent ce qui interroge, voire bouscule leurs pratiques.

Les principes de l'accompagnement en Accueil Temporaire

- ⇒ L'importance du recueil des besoins
- ⇒ Les étapes de l'accueil temporaire :
- ⇒ Prendre en compte les besoins et souhaits
- ⇒ Le projet personnalisé : fil rouge de l'accompagnement d'un parcours de vie
- ⇒ Les référentiels de pratique professionnelle en AT
- ⇒ Les expérimentations

INTERSESSION - les stagiaires sont invités à : Repérer les modalités et outils de recueil des besoins et attentes de la personne, de sa famille.

Une posture professionnelle différente, de nouvelles ressources à mobiliser

- ⇒ Etre un facilitateur dans la relation d'aide
 - ⇒ Les outils de la relation d'aide
 - ⇒ Travailler avec et pour le proche aidant
 - ⇒ Le vécu en rapport au placement en AT :
 - ⇒ Travailler et soutenir les aidants familiaux
 - ⇒ Repérer dans l'établissement, le service, les chartes, procédures et protocoles existants.
 - ⇒ Inclure les acteurs du parcours de vie de la personne concernée :
- Pédagogie**
- Une pédagogie ancrée sur la pratique qui facilite les interactions multiples entre les professionnels, et qui s'appuie sur les savoirs, savoir-faire et savoir-être, créant ainsi un cercle vertueux de développement de bonnes pratiques.
 - Une pédagogie active : à travers la diversité des supports pédagogiques qui permettent d'éviter l'écueil d'une didactique monotone, elle favorise l'inscription dans une dynamique d'apprentissage collective et de partage de savoirs.
 - La visée réflexive : l'importance n'est pas tant l'acquisition de connaissances et de techniques, que leur intégration par le professionnel, sa capacité à les modifier, les adapter, les réinventer selon le contexte, le cadre d'intervention, et l'évolution des besoins des publics.
 - Un processus itératif : à savoir que les réalités du terrain alimenteront le travail des séances, et les apports des séances nourriront les pratiques professionnelles.